LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le Front Unique des syndicats de l'enseignement public

N°341 3 Juillet 2023 ISSN 1245-0286

Après le meurtre de Nahel, les organisations ouvrières ont le devoir de tout faire pour que justice lui soit rendue. Pour commencer, qu'elles organisent un meeting unitaire de masse à Nanterre sur les mots d'ordre: Justice pour Nahel! Contre l'état policier! Abrogation de la loi Cazeneuve!

Intervention du courant Front Unique au Bureau national de la FSU, le 3 juillet

Le 27 juin, Nahel, adolescent de Nanterre, a été assassiné par un policier – qui avait annoncé qu'il allait le tuer, et exhorté par un autre policier – au motif apparent qu'il roulait sans permis, mais au fond parce que Nahel était un adolescent d'origine immigrée.

Seules les vidéos mettant en évidence le faux témoignage des agents ont permis que pour une fois, le tireur soit mis en examen.

Ce dernier entendait, pour rester impuni, invoquer les dispositions en vigueur depuis l'adoption de la loi Cazeneuve de 2017, loi qui institue notamment un véritable « droit de tuer » sous prétexte de « délit de fuite » ou de « refus d'obtempérer » potentiellement dangereux. Depuis 2017, le nombre de tirs effectués par des policiers selon des mises en scène similaires progresse de façon géométrique. Les victimes sont presque toujours issues de l'immigration.

Il est de la responsabilité de la FSU d'exiger l'abrogation de cette loi.

L'assassinat de Nahel a servi très vite de tremplin à un nouveau durcissement de l'État policier : 45 000 policiers et gendarmes, y compris le RAID, le GIGN, la BRI mobilisés la nuit, des blindés, des hélicoptères survolant les quartiers populaires. Macron envisage « sans tabou » l'instauration de l'état d'urgence ; le ministre de la Justice menace les parents...

Et les organisations de policiers entendent pousser l'avantage, banaliser le meurtre de Nahel : un communiqué d'Alliance et de l'UNSA Police, organisations majoritaires, daté du 30 juin, appelle ainsi, entre autres, au « combat » contre les « nuisibles », à « mettre les interpellés hors d'état de nuire » par « tous les moyens », car, disent-ils, « nous sommes en guerre ».

Macron et son gouvernement se délectent des émeutes dont ils sont les premiers responsables, et qui nourrissent le désarroi au sein de la population laborieuse, pourtant révoltée par le meurtre de Nahel.

Ces émeutes se développent d'autant plus que le gouvernement poursuit ses attaques contre la liberté de manifester des travailleurs et de la jeunesse : c'est la police qui a sciemment attaqué la « marche blanche » du 29 juin à Nanterre, interdisant à la mère du jeune homme et aux organisateurs de prendre la parole ; et depuis, les interdictions de manifester s'enchaînent, comme à Angers où les jeunes manifestants ont été livrés en pâture à une agression armée de militants dits d'« extrême-droite ».

Il est de la responsabilité des organisations issues du mouvement ouvrier, dont la FSU, d'assurer la protection des manifestations et de garantir la liberté de manifester.

C'est le devoir des Confédérations ouvrières CGT et FO, ainsi que de la FSU et de toutes les organisations se réclamant de la classe ouvrière, de faire tout ce qu'il est possible pour que justice soit rendue à Nahel.

Pour commencer, elle doit organiser un meeting unitaire de masse à Nanterre : pour que justice soit rendue à Nahel! Contre l'État policier! Pour l'abrogation de la loi Cazeneuve!

Une telle initiative permettrait de créer un pont entre la population des quartiers populaires et l'ensemble des travailleurs. Elle permettrait de dégager une perspective pour la population laborieuse et pour la jeunesse qui reconnaît en Nahel un des siens, victime du racisme d'État et de sa police.